

COMMUNE DE ST CRÉPIN

Liste des délibérations du conseil municipal Du 6 janvier 2025

Nombre de conseillers : Le six janvier deux mil vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 10

Quorum : 6

Présents, M. Matthieu CADOT, Mme Céline ROUIL, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, M. Denis GORRON, M. Éric BOUCLY, Mme Cécile MAIRAND.

Absents excusés : M. Luc DUCLOS (pouvoir Mme Céline ROUIL), M. André MARCHAIS (pouvoir M. Matthieu CADOT), Mme Charlène GRIFFON (pouvoir M. Cécile MAIRAND),

Secrétaire de séance :

Convocation envoyée le 30 décembre 2024

Convocation affichée le 30 décembre 2024

Séance ouverte à 18H30

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 novembre 2024.

Décisions du conseil municipal :

Projets :

D2024 – Avis du projet de renouvellement des éoliennes

D2024 – Convention de servitudes pour le projet éolien

D2024 – Projet halle – Plan de financement

D2024 – Projet halle – Demandes de subventions

Vie du conseil :

D2024 – Composition de la commission d'appel d'offres

Finances :

D2024 – Résidence du lavoir - Calcul des charges 2024 et provisions 2025

Divers

D2024 – Attribution d'un numéro d'habitation à Hyvrai

D2024 – Rallye d'automne

Questions diverses :

- Liste des DIA 2024
- Rappel date pour les vœux du maire.
- Planification commission cimetière

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 novembre 2024.

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Les avis sur le projet de renouvellement des éoliennes n'ont pas pu être délibérés faute de quorum sur le sujet.

D2025-01 – Projet Halle – plan de financement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ADOpte** l'opération et les modalités de financement pour le projet de construction de la halle intergénérationnelle associative et culturelle.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel

D2025-02– Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la préfecture ;

D2025 -03 – Commission d'appel d'offres

➤ **DECIDE** de constituer la commission d'appel d'offres de la façon suivante

Commission d'Appel d'offre	Délégués titulaires	Délégués suppléants
En application de l'article 22 du Code des marchés publics	Cécile MAIRAND Freddy VINET Céline ROUIL	Ronald VERNOUX Éric BOUCLY Denis GORRON

- D2025 04– Calcul des charges 2024 pour la résidence du lavoir et provisions pour 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de diminuer le montant de la provision sur charges du loyer de Janvier 2025 du montant du trop payé sur la provision 2024.
- **DECIDE** de fixer les provisions sur charges mensuelles comme suit à partir du 1^{er} janvier 2025

D2025 05 – Attribution numéro d'habitation parcelles C686 et C415 route d'Hyvrai

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le n°5 route d'Hyvrai aux parcelles cadastrées C686, C415 et C689.

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 10 février 2025.
La séance est levée à 20h00

Signatures des délibérations du conseil municipal du
6 janvier 2025

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	07/01/2025
Matthieu CADOT, maire	
Denis GORRON – secrétaire de séance	